

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**Collectivité : COMMUNE DE CABANAC-ET-VILLAGRAINS (GIRONDE)****Date de convocation :**
17/10/2022**Membres :**En exercice Présents : Votants : **Date d'affichage :**
25/10/2022**Date de publication :**
25/10/2022**Le 24 octobre 2022 à 20h30 au foyer polyvalent**

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Madame Anne-Marie CAUSSÉ, Maire.

Étaient présents : Gabriel BEUGIN, Anne-Marie CAUSSÉ, Jean-Georges CLAIR, Lionel COUBRA, Anne – Cécile DUCOSSON, Olivier FORÊT, Nathalie FREMY, Aurélia FOURNIER, Huguette LALANNE, Carine LASSOUANE, Vincent NEVOT, Damien OBRADOR, Muriel PAILLER, Katia PEDEMAI, Tovo RABEMANANTSOA, Séverine RODRIGUES et Aurore VERDIER**Était représenté :** Fabrice GUIRAUD par Jean-Georges CLAIR**Absente :** Josette VALLAU**Secrétaire de séance :** Gabriel BEUGIN**DÉLIBÉRATION N° 2022-79****OBJET : Décision modificative n° 4 – Budget principal**

A la suite de la délibération précédente, il convient d'intégrer la recette supplémentaire liée à l'emprunt porté à 600 000 €. La quasi totalité de la dépense supplémentaire peut être affectée à l'opération CAB dans un premier temps.

Par ailleurs, la taxe d'aménagement avait été budgétisée à hauteur de 20 300 €. Au 12 octobre, des recettes d'un montant de 12 417,73 € ont été perçues soit un excédent de 12 417,73 €. Par ailleurs, 12 903 € sont disponibles en dépenses imprévues. Deux nouveaux chantiers sont envisagés :

- réalisation d'une place PMR devant l'école élémentaire pour laquelle est nécessaire une enveloppe de 3 800 € en investissement (devis en cours) et de 300 € pour le marquage au sol,
- réalisation de différents travaux à l'église de Cabanac. En effet, un audit a été mené par l'entreprise Bodet afin de dresser un état des lieux détaillé de l'installation campanaire et d'alerter sur les risques et conséquences des dysfonctionnements relevés. Ceux-ci portent sur différents aspects :
 - problématique de la présence importante de pigeons dans le clocher qui endommagent la charpente bois, les planchers et le beffroi (**devis de pose d'un grillage dans la flèche à l'aide de cordistes pour un montant de 7 820,40 € TTC**),
 - remplacement du coffret électrique qui n'est plus aux normes (**devis pour un montant de 974,10 € TTC**),
 - remplacement du battant de la cloche (**devis de pose d'un battant tourné en acier doux afin de limiter l'usure de la cloche pour un montant de 1 520,40 € TTC**).
- remplacement du moteur de volée à l'église de Villagrains dont la panne empêche les cloches de sonner (**devis de pose d'un moteur de volée électronique pour un montant de 2 126,40 € TTC**)

Appelé à délibérer, le Conseil Municipal valide à l'unanimité la décision modificative n° 4 du budget principal ainsi proposée :

INVESTISSEMENT

DÉPENSES		RECETTES	
020 – Dépenses imprévues	- 3 800 €	10226 – TAM	+ 12 500 €
2188 – Autres immobilisations corporelles (opération 17 – églises)	+ 12 500 €	1641 – Emprunt	+ 389 465,88 €
2181 - Installations générales, agencements et aménagements divers (opération 15 – aménagement voirie)	+ 3 800 €		
2313 - Constructions (opération 41 - CAB)	+ 389 465,88 €		
Total	401 965,88 €	Total	401 965,88 €

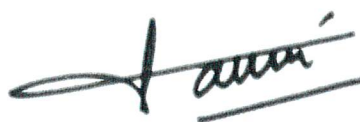
POUR : 18**CONTRE** : 00**ABSTENTION** : 00

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

En mairie, le 24 octobre 2022

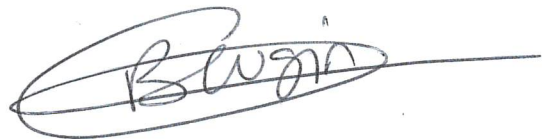
Le Maire



Anne-Marie CAUSSÉ



Le secrétaire de séance



Gabriel BEUGIN